



## Panorama affaires publiques des actualités du monde de la santé

### Semaine du 29 juillet 2024

#### EN RÉSUMÉ

##### Nominations

- **La commission des Finances de l'Assemblée nationale a désigné les rapporteurs spéciaux pour le projet de loi de finances 2025 :**
  - **M. Kévin MAUVIEUX**, député (RN) de la 3ème circonscription de l'Eure, pour les Engagements financiers de l'État.
  - **M. Jérôme LEGAVRE**, député (LFI) de la 12ème circonscription de Seine-Saint-Denis, pour la Gestion des finances publiques
  - **M. Nicolas SANSU**, député (GDR) de la 2ème circonscription du Cher, et Mme Mathilde FELD, députée (LFI) de la 12ème circonscription de Gironde, pour la Gestion des finances publiques (lutte contre l'évasion fiscale)
  - **M. Philippe BRUN**, député (PS) de la 4ème circonscription de l'Eure, pour les Participations financières de l'État, Avances à divers services de l'État ou organismes gérant des services publics
  - **M. Aurélien LE COQ**, député (LFI) de la 1ère circonscription du Nord, pour les Régimes sociaux et de retraite (pensions) ;
  - **Mme Véronique LOUWAGIE**, députée (DR) de la 2ème circonscription de l'Orne, pour la Santé
  - **Mme Claire MARAIS-BEUIL**, députée (RN) de la 1ère circonscription de l'Oise, pour la Transformation et fonction publiques, Crédits non répartis ;
  - **M. Emmanuel MAUREL**, député (GDR) de la 3ème circonscription du Val-d'Oise, et Mme Estelle MERCIER, députée (PS) de la 1ère circonscription de Meurthe-et-Moselle, pour le Travail et l'Emploi
- **M. Stanislas LYONNET**, professeur à l'Université Paris Cité et médecin généticien à l'hôpital Necker-Enfants malades, directeur de l'institut Imagine, présidera le conseil d'orientation de l'Agence de la biomédecine

#### INFOS ET CHIFFRES CLÉS

**Projet de loi de finances** - Bruno Le Maire, ministre de l'Économie, a annoncé qu'il enverrait cette semaine **des propositions de plafonds de dépenses réduits pour chaque ministère** afin de préparer le budget 2025 malgré le blocage politique. **Les crédits pour 2025 seront significativement inférieurs à ceux de 2024** pour redresser les finances publiques. Le gouvernement démissionnaire vise 25 milliards d'économies en 2024, et le prochain gouvernement décidera de l'ampleur des réductions nécessaires pour 2025.

**Dépenses de santé** - Les soins de ville sont en train de dérapier par rapport à l'objectif fixé par le budget 2024 de la Sécurité sociale et risquent de creuser de 500 millions d'euros supplémentaires le déficit prévu. Il existe "un risque élevé de dépassement du sous-objectif des soins de ville au vu de la progression de ces dépenses au cours des six premiers mois de l'année 2024", écrit le comité d'alerte sur l'évolution des dépenses d'assurance maladie, dans son dernier avis. Ce comité d'experts est chargé de suivre tous les six mois l'écart entre les dépenses réelles de l'Assurance maladie et l'objectif fixé par la loi de financement de la Sécurité sociale (LFSS). La LFSS prévoyait que les soins de ville représentent en 2024 une dépense de 108,4 milliards d'euros. Mais sur les six premiers mois de l'année, "les dépenses brutes effectives" liées aux soins de ville ont progressé de +5,7 % par rapport à la même période en 2023, soit 1,5 point supplémentaire par rapport à l'objectif fixé de +4,2 %, analysent-ils. L'écart concerne "la plupart" des postes de soins de ville : biologie médicale, transports de patients, honoraires des médecins spécialistes, des masseurs-kinésithérapeutes, arrêts maladie, médicaments et dispositifs médicaux, indique le comité, observant la "dynamique" du volume des prises en charge. Finalement, le comité estime que les dépenses brutes pourraient dérapier d'environ 1 milliard d'euros fin 2024.